

dans le sacrement de pénitence, est une sentence que prononce le prêtre au nom de Jésus-Christ, pour remettre les péchés à celui qui s'est confessé avec les dispositions requises. Son âme est purifiée des souillures qu'elle avait contractées et rétablie dans la grâce et l'amitié de Dieu. Les paroles par lesquelles le prêtre remet les péchés sont les suivantes : « Je vous absous de vos péchés, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. »

absolutisme, sm. Théorie ou pratique d'une autorité absolue.

absolutiste, adj. 2 g. et sm. Partisan de l'absolutisme.

absolutoire, adj. 2 g. Qui porte absolution : *sentence absolutoire*.

absorbable, adj. 2 g. Qui peut être absorbé.

absorbant, e. adj. Qui absorbe : *une terre absorbante*. || Fig. Qui absorbe l'esprit : *ces fonctions sont absorbantes*.

absorber, va. (m. l.) Engloutir, avaler : *le sable absorbe l'eau*. || Fig. Consumer : *les procès ont absorbé toute sa fortune*. || Occuper entièrement : *cette affaire l'absorbe*. || S'ABSORBER. VPR. Être absorbé.

absorption, sf. Action d'absorber et résultat de cette action. || Pénétration d'un liquide ou d'un gaz dans un corps poreux.

absoudre, va. irr. (l. *absolvere*, délier ; — *j'absous, tu absous, il absout* ; nous *absolvons, vous absolvez, ils absolvent* ; *j'absolvais, nous absolvions* ; pas de passé déf. : *j'absoudrai, nous absoudrons* ; *j'absoudrais, nous absoudrions* ; *absous, absolvons, absolvez* ; que *j'absolve, que nous absolvions* ; pas d'imp. du subj. ; *absolvant, absous, absoute*.) Renvoyer d'une accusation : *on l'a absous du crime dont on l'accusait*. || Remettre les péchés : *absoudre un pénitent*. || SYN. Acquitter. || CTR. Condamner.

absoute, sf. Cérémonie qui termine l'office des morts.

abstème, s. 2 g. (l. *abs, temetum*, vin.) Qui ne boit point de vin.

abstenir (s'), vpr. (c. *tenir*.) S'empêcher de faire quelque chose ; se priver de quelque chose.

abstention, sf. Action de s'abstenir de l'exercice d'un droit, d'une fonction : *l'abstention des électeurs*.

abstentionniste ou **abstentionniste**, sm. Electeur qui s'abstient de voter.

abstergent, ente, adj. et sm. Méd. Remède pour nettoyer les plaies.

absterger, va. (l. *abs, terpere*, essuyer ; — c. *abriger*.) Méd. Nettoyer une surface organique avec un abstergent.

abstersif, ive, adj. Méd. Propre à absterger.

abstersion, sf. Action d'absterger.

abstinence, sf. Action de s'abstenir, particulièrement du boire et du manger. || Obligation pour les catholiques de ne pas faire usage de viande le vendredi et certains autres jours.

abstiné, ente, adj. Sobre, tempérant.

abstraitif, ive, adj. Qui exprime des idées abstraites.

abstraction, sf. Opération par laquelle l'esprit considère séparément des choses réellement unies. Quand je dis : la blancheur en général et sans l'appliquer à un objet, je parle par abstraction. || *Faire abstraction d'une chose*. Ne pas en tenir compte. || Pl. Préoccupation, rêverie : *un savant plongé dans ses abstractions*.

abstractivement, adv. D'une manière abstractive.

abstraire, va. (l. *abs, trahere*, tirer ; — c. *traire*.) Faire abstraction.

abstrait, aite, adj. Très difficile à saisir ; à pénétrer : *discours abstrait*. || Math.

Nombre abstrait. Nombre exprimé sans aucune désignation d'objet particulier : *un, deux*, etc.

|| CTR. *Concret*.

abstraitement, adv. D'une manière abstraite.

abstrus, use, adj. Difficile à comprendre : *problème abstrus*.

absurde, adj. 2 g. (l. *absurdus*.) Qui n'a pas le sens commun, déraisonnable. || SM. *Démonstration par l'absurde*.

absurdement, adv. D'une manière absurde.

absurdité, sf. État de ce qui est absurde.

absurdo (ab ou ex), loc. latine. Par l'absurde : *démontrer ab absurdo*.

abus, sm. Usage mauvais, excessif ou injuste, de qq. chose. || Opinion fautive. || Désordre, coutume mauvaise : *puni pour abus*.

abuser, va. Tromper. || VN. User mal : *abuser des grâces de Dieu*. || S'ABUSER. VPR. Se tromper. || SYN. *Méuser*.

abuseur, sm. Celui qui trompe, qui abuse.

abusif, ive, adj. Où il y a de l'abus, de l'erreur : *procédure abusive*. || SYN. *Excessif*.

abusivement, adv. D'une manière abusive ; *rigle employée abusivement*.

abuter, vn. Jeter des palets ou des boules vers un but pour savoir qui jouera le premier.

Abydos, Anc. v. d'Asie, sur l'Hellespont. || V. d'Égypte sur le Nil ; temple d'Osiris.

Abyla, Mt d'Afrique, en face de Calpé, sur le détroit de Gibraltar. Abyla et Calpé étaient les *Colonnes d'Hercule*, dans l'antiquité.

Abyssin inc., s. et adj. De l'Abyssinie. On dit aussi *Abyssinien*.

Abyssinie, contrée de l'Afrique orient. ; voisine de l'extrémité S. de la mer Rouge. Grand plateau élevé, couvert de forêts ; au milieu est le lac Tzana, d'où sort le Nil Bleu. Trois États distincts : au N. le roy. du Tigré, capit. Adoua ; au S. le roy. d'Amhara, capit. Gondar ; au S.-E. le roy. de Choa, capit. Ankober. Chacun de ces États est gouverné par un *Ras*. Le christianisme s'y est maintenu, plus ou moins altéré, depuis le IV^e siècle. Coton, indigo, café, canne à sucre ; chevaux ; beaucoup de fauves.

abyssus abyssum invocat. Prov. latin. L'abîme appelle l'abîme, un malheur en amène souvent un autre.

acabit, sm. Qualité bonne ou mauvaise d'une chose : *des carottes d'un bon acabit*. || Fig. et fam. : *Ce sont gens de même acabit*.

acacia, sm. Bot. Arbre de la fam. des mimosées, originaire d'Amérique ; branches épineuses ; fleurs blanches en grappes ; bois dur, difficile à travailler.

académicien, sm. Philosophe de l'école de Platon. || Membre d'une académie.

académic, sf. École philosophique fondée par Platon, à Athènes, dans les jardins d'Academos. || Société de gens de lettres, de savants, d'artistes. || Lieu consacré aux exercices du corps, équitation, escrime, gymnastique, danse. || Division de la France pour l'administration de l'enseignement : la France est divisée en 16 académies ; le chef est le recteur. || *Peint. et Sculpt.* Figure entière, d'après un modèle nu. — Il y a en France cinq grandes Académies instituées par l'État et qui nomment leurs membres par l'élection : 1^o l'*Académie française*, 40 membres ; 2^o l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 40 membres ; 3^o l'*Académie des sciences*, 65 membres ; 4^o l'*Académie des Beaux-Arts*, 40 membres ; 5^o l'*Académie des sciences morales et politiques*, 40 membres. L'ensemble forme l'*Institut*. Il faut encore nommer l'*Académie de médecine*.

académique, adj. Qui appartient, qui a rapport à l'académie.

académiquement, adv. D'une manière académique.